

Le 28 avril 2000

Annule et remplace précédent envoi

Communiqué de presse

Le Conseil général de la Banque de France s'est réuni aujourd'hui pour arrêter les comptes de l'exercice 1999. Ces comptes, établis pour la première fois en euros, ont fait l'objet, comme les années précédentes, d'une certification par les commissaires aux comptes.

La Banque de France clôt l'exercice 1999 par un résultat ordinaire avant impôt de 474 millions d'euros, contre 1 milliard 160 millions en 1998, année marquée par d'importantes plus-values de cessions de titres (427 millions d'euros) réalisées dans le cadre du financement de la participation au capital de la Banque centrale européenne.

Compte tenu d'un impôt sur les bénéfices de 275 millions d'euros, le bénéfice net s'élève à 153 millions d'euros en 1999 contre 516 millions en 1998.

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Service de Presse Tél. 01 42 92 44 30